

# Procès-verbal de l'assemblée générale du 11 février 2011 au café-restaurant des Roches-Brunes, à Sion

## 1 - Ouverture de l'assemblée

A 19h35, le président Gilbert Duruz ouvre l'assemblée et salue les membres présents tout en les remerciant pour leur participation. Une pensée va à Norbert Héritier, décédé en cours d'année. Le président cite le nom de quelques membres qui, empêchés, se sont excusés, à savoir l'inspecteur cantonal Jean-Paul Viredaz, Michel Bourban, Irénée Dussex, Claude Pfféferlé, Jean-Louis Héritier, Pierrette Jordan, André Reynard et Arnold Rossier.

## 2 - Procès-verbal de l'assemblée 2010

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu par Blaise Constantin et est approuvé sans susciter de commentaire.

## 3 - Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes

Les comptes de l'exercice 2010 sont communiqués à l'assemblée par le soussigné. En voici la teneur.

Fortune au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	Fr. 9172.15
Fortune au 31 décembre 2010	Fr. 9478.10
Bénéfice de l'exercice	<b><u>Fr. 305.95</u></b>

IL n'y a pas de commentaire au sujet des comptes qui ont été contrôlés par les vérificateurs Laure Crettaz et Marc Avanthay. Ils ont été reconnus en ordre et décharge a été donnée au caissier Germain Quiquerez.

Jean-Pierre Mellina est nommé vérificateur en remplacement de Marc Avanthay.

## 4 - Rapport du Président

Gilbert Duruz nous rappelle les précédents thèmes généraux annuels des stamms de la société : Les stamms 2009 furent consacrés aux produits de la ruche, 2010 aux différents types de ruches. En 2011, on traitera les races d'abeilles et en 2012, le comité est ouvert à toute proposition honnête.

Le comité a aussi organisé avec l'appui des moniteurs-éleveurs des cours d'élevage en 2009 et 2010. Cette année, nous faisons une pause. Il est important que les apiculteurs mettent en pratique ce qu'ils ont reçu. Nous incitons fortement les participants aux deux derniers cours à nous faire part de leurs difficultés afin de bâtir un cours 2012 basé sur vos besoins corrects.

Le président profite de la tribune qui lui est offerte pour faire la promotion de la bibliothèque SAR logée et gérée par la médiathèque. Il ajoute qu'il entend quelques fois dire que les cotisations SAR sont élevées et les prestations en retour ne sont pas en

adéquation. Or, en 2010, seuls 161 documents ont été empruntés. Il estime qu'il n'y a que 50 à 70 apiculteurs qui en ont profité sur environ 3000 adhérents SAR.

Il met sur la table une liste papier des acquisitions 2010. Cela passe des romans, à des traités sur l'apithérapie ou de la production de gelée royale, des problèmes d'environnement au mystère de la disparition des abeilles, des capacités sensorielles des abeilles en passant par le guide des plantes mellifères. Il y a donc à notre disposition un sujet présentant un intérêt pour chacun

Il termine en disant que le but d'une société d'apiculture est de permettre à ses membres de se rencontrer, de s'entraider, d'échanger leurs expériences et de progresser dans les connaissances théoriques et pratiques. Les stamms et la bibliothèque SAR concourent à ce dernier objectif. Il faut en profiter. Lorsque nous nous retrouvons au rucher école, il serait agréable et profitable pour tout le monde de voir de nouveaux visages.

#### **5 - Admissions – démissions – membres vétérans**

En 2010, nous avons enregistré les admissions de douze nouveaux membres, à savoir Ludovic Berthod, Catherine Bridy, Paul Constantin, Georges Dayer, Rahèle Delaloye, Stuart Gaudin, Sylvie Héritier, Adrien et Nathan Lorétan, Arnaud Schertenleib, Olivier Schupbach, Bernard Vergères et Pierre-Alain Mariéthod, membre ami. Les apiculteurs ayant démissionné ou n'ayant pas payé leurs cotisations depuis plus de deux ans sont au nombre de quinze. Deux membres ont été fêtés pour 40 ans de sociétariat. Il s'agit de Jean-Michel Berthod et Candide Genolet à qui un diplôme a été remis.

#### **6 - Rapport des inspecteurs des ruchers, du moniteur-éleveur et du conseiller apicole**

Jean-Baptiste Carrupt s'exprime en remplacement de l'inspecteur cantonal. Il fait une rétrospective de l'année apicole en Valais qui a vu 4 cas de loque américaine dans le Bas-Valais et la destruction de 4 colonies ainsi que 23 cas de loque européenne dans le Haut et 111 colonies détruites. Il donne un aperçu du feu bactérien et des prescriptions y relatives et donne connaissance des directives concernant le relevé des ruchers et le registre des colonies. Il signale que de nouveaux numéros de ruchers seront attribués. Il rappelle que l'ordonnance fédérale sur les épizooties fait obligation aux cantons d'enregistrer tous les ruchers, qu'ils soient occupés ou non. Cette ordonnance prévoit que toute nouvelle unité d'élevage, tout changement de détenteur d'animaux et toute fermeture d'une unité d'élevage doivent être annoncés par le détenteur au service cantonal compétent. Ceci concerne bien entendu également les abeilles. En ce qui concerne les importations d'abeilles, il nous informe que le trafic sera enregistré par l'OVF puis communiqué aux vétérinaires cantonaux. L'importateur a l'obligation d'annoncer aux services cantonaux les coordonnées des acheteurs. Jean-Baptiste Carrupt termine son exposé sur une note peu gaie, soit la progression du frelon asiatique en France qui, depuis 2003 à ce jour, a envahi 23 départements.

Daniel Etter, moniteur-éleveur, parle du cours d'élevage. Il dit que tout s'est bien passé et se félicite de la réussite de ce cours. Il sera tout de même intéressant d'opérer un suivi de ces reines en 2011. Un nouveau cours est prévu en 2012.

Gilbert Duruz, conseiller apicole, signale une fois de plus qu'il n'y a que 5 conseillers apicoles en Valais et que, par conséquent, il en manque deux. En 2010, il y a eu passablement de nouveaux apiculteurs. L'on maintient ainsi le nombre de 700 membres dans le BV. En 2011, une cinquantaine de débutants vont suivre le cours, ce qui fera au total 70 apiculteurs avec ceux de l'année précédente.

Le contrôleur du miel Daniel Etter passe le flambeau. Il n'y a que 4 à 5 apiculteurs qui font contrôler leur miel dans notre section. C'est peu et il faudrait faire un effort. Jean-Pascal Bétrisey est proposé pour remplacer Daniel. Il accepte cette fonction qui est avalisée par l'assemblée.

#### **7 - Programme des activités 2011**

Il est donné connaissance du programme des activités 2011 par Blaise Constantin et il n'y a pas de question à ce sujet.

#### **8 - Sortie annuelle**

Dans la foulée, Laure Crettaz nous communique des informations détaillées sur la sortie annuelle organisée par la FAVR dans le cadre des Florales sierroises au mois d'octobre.

#### **9 - Divers, propositions individuelles**

Personne ne prend la parole et Gilbert Duruz clos la partie administrative de l'assemblée à 20h45.

#### **10 - Conférence de Christophe Praz - Les abeilles sauvages**

Christophe Praz se présente brièvement. Il est docteur en biologie. Il s'est passionné depuis plusieurs années pour les abeilles sauvages.

Il dit d'abord que les abeilles mellifères sont connues depuis 8 à 10000 ans et elles étaient exploitées en Egypte environ 3000 ans avant Jésus-Christ. L'abeille sauvage, proche de la guêpe et de la guêpe fouisseuse, est l'ancêtre de l'abeille mellifère. La transition s'est opérée par l'apport du pollen dans les trous.

L'abeille se définit parce qu'elle rapporte du pollen comme nourriture protéinique pour élever ses larves, soit au moyen des brosses, soit sur le corps.

Il y a quatre niveaux de sociabilité dans le domaine zoologique :

- Niveau 0 : pas de sociabilité, l'insecte vit seul et ne connaîtra pas sa descendance. C'est le cas des abeilles sauvages
- Niveau 1 : des individus se mettent ensemble pour se défendre
- Niveau 2 : sociabilité primitive : plusieurs générations coopèrent et interagissent ensembles. Exemple le bourdon ou la guêpe. La reine ou femelle fondatrice est capable de construire le nid, de pondre, de chauffer et d'aller chercher la

nourriture. Petit à petit elle se spécialise dans la ponte laissant le reste du travail aux nouvelles ouvrières qui viennent de se développer. La reine passe l'hiver seule. La colonie est limitée à une saison, les ouvrières mourant l'automne. Mais à tout moment la possibilité de réversibilité existe pour la reine.

- Niveaux 3 : sociabilité évoluée. Comme pour le niveau 2 mais la reine ne fait et ne sait que pondre et donc la colonie doit pouvoir passer l'hiver afin d'aider la reine au printemps. On passe du niveau 2 au niveau 3 en sachant conserver la nourriture l'hiver (en particulier glucides et protéines). L'abeille domestique sait conserver le pollen durant l'hiver.

600 espèces sauvages sont répertoriées en Suisse. C'est le canton du Valais qui en recense le plus grand nombre, essentiellement dans les endroits secs et les prairies.

Les abeilles sauvages sont aussi en recul, comme les abeilles mellifères, en raison de la modification du paysage, des cultures intensives et du manque de fleurs. Depuis plusieurs années, 12% des espèces ont disparu et 4% sont en danger.

Christophe Praz a présenté sa conférence avec passion et l'a agrémentée par des projections à l'écran. La découverte de nombreuses espèces d'abeilles sauvages à vivement retenu l'attention de l'assemblée qui a marqué son intérêt par des applaudissements nourris à l'issue de celle-ci et le conférencier est remercié par Gilbert Duruz.

Le secrétaire

R. Lugon Moulin